

FO signe l'accord intéressement



Accord intéressement 2026-2027

Conscient du contexte économique actuel, FO a signé l'accord intéressement valable jusqu'en 2027. C'est la garantie pour le personnel de continuer à percevoir les miettes que l'établissement, **GRAND PRINCE**, veut bien nous laisser pour les deux prochaines années. Mais pour autant cette prime d'intéressement ne se substitue pas à l'augmentation générale des salaires.

Négociation Annuelle Obligatoire (NAO)

FO revendique une réelle augmentation générale des salaires pour l'ensemble du personnel de France Travail, seule reconnaissance de notre engagement au quotidien. **FO** ne manquera pas de porter ses revendications lors des prochaines NAO.

La mobilisation de tous sera indispensable !